

**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL****N°2022-67****Emprunt Financement des travaux de rénovation et  
enfouissement des réseaux du hameau de Terrasses**

Séance du : 31 Octobre 2022

Date de convocation : 24 Octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente et un octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents ou représentés : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, SIONNET Anthony, ONOL LANG Per, FERRIER Stéphane, FERRIER Nathalie,

Pouvoir de : MATHON Sylvie à SIONNET Philippe, FAUST Alain à FERRIER Nathalie, JACOB Roland à FERRIER Stéphane

Absent : JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain

Secrétaire de séance élu : FERRIER Stéphane

**OBJET : Emprunt Financement des travaux de rénovation et enfouissement des réseaux du hameau de Terrasses**

La Commune de LA GRAVE a engagé des travaux de rénovation et d'enfouissement des réseaux dans le hameau de Terrasses (réseaux eau potable, eau pluviale, assainissement).

Vu la délibération 2022-41 validant le projet et le plan de financement du projet,

Vu le marché public publié (MAPA) sous référence 001-04/04/2022, clôturé le 20/05/2022,

Vu la notification du marché, signé pour un montant de 600 000.00 € HT et des frais de MO (+ études annexes, soit 9%) d'un montant de 54 000.00 € HT,

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la Caisse d'Épargne un emprunt de 220 000 € sur une durée de 20 ans et un crédit relais (avances de subvention et FCTVA) de 500 000.00 €

Les caractéristiques principales de ces emprunts sont les suivantes :

**EMPRUNT MOYEN LONG TERME :****Budget principal****Contrat de prêt = 220 000.00 €**

Montant annuel	15 246.32 €
Périodicité :	Trimestrielle
Echéance trimestrielle	3 811.58 €
Durée	20 ans
Taux fixe	3.43%
Frais de dossier	220.00 €
Cout du crédit	85 146.40 €
Mode d'amortissement	Constant

**CREDIT RELAIS :****Prêt relais = 500 000.00 €**

Montant 1 <sup>ère</sup> année	15 450.00 €
Périodicité :	Trimestrielle
1 <sup>ère</sup> Echéance trimestrielle	3862.50 €
Durée	2 ans
Taux fixe	3.09%
Frais de dossier	500.00 €
Cout du crédit	31 400.00 €
Mode d'amortissement	Constant

**Le Conseil Municipal :**

- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches en vue d'une demande d'emprunt visant à financer des travaux de rénovation et enfouissement des réseaux du hameau de Terrasses ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt auprès de la Caisse d'Epargne.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PICLe secrétaire de séance  
Stéphane FERRIER